

SPIN OUT^{md} 260

RÉGULATEUR DE CROISSANCE DE RACINES

UTILISÉ UNIQUEMENT POUR LA FABRICATION

DANGER (skull & crossbones in octagon) POISON

**CORROSIF POUR LES YEUX, IRRITANT POUR LA PEAU,
SENSIBILISANT POTENTIEL POUR LA PEAU**

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARANTIE: Élémentaire Cuivre sous forme d'hydroxyde 12.8%

Ce produit contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,019 % à titre
d'agent de conservation.

N° D'HOMOLOGATION 26881 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 113 - 757 L

Avis de modification

~~La Compagnie E. I. du Pont Canada~~
~~Produits Agricoles~~
~~C.P. 2300 Streetsville~~
~~Mississauga, Ontario~~
~~L5M 2J4~~
~~1 800 667 3925~~

SEPRO CORPORATION
600-11550 NORTH MERIDIAN ST
CARMEL IN 46032-4565
UNITED STATES

MODE D'EMPLOI :

Le produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication (formulation, emballage, déversement dans un nouveau contenant) d'un produit antiparasitaire qui est exclusivement destiné à l'exportation du Canada.

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DU PERSONNEL NON AUTORISÉ.
Mortel ou toxique si avalé. Éviter le contact avec les yeux, peut irriter la peau. Sensibilisateur potentiel pour la peau.

Nocif en cas d'absorption par la peau ou d'inhalation.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Éviter de respirer la poussière et les vapeurs de pulvérisation.

Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.

Pendant application, portez un respirateur à cartouche filtrante approuvé par NIOSH, une combinaison par dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, lunette à coques ou un écran facial pendant la manipulation (le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation). Appliquer dans un endroit bien ventilé.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT :

Ce produit est toxique pour les poissons et les organismes aquatiques. Ne pas appliquer directement dans l'eau, les endroits où il y a des eaux de surface ou dans les zones intertidales situées sous la limite de marée haute moyenne. La dérive et le ruissellement provenant des zones traitées peuvent être dangereux pour les poissons et les organismes aquatiques des zones voisines. Ne pas contaminer les plans d'eau par l'élimination de l'eau de rinçage de l'équipement.

PREMIERS SOINS :

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation, lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières ouvertes et rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. Recourir à un médecin ou appeler un centre antipoison.

CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec une quantité abondante d'eau et de savon. Recourir à une aide médicale ou appeler un centre antipoison.

INGESTION: Boire rapidement une grande quantité de lait, de blanc d'œuf, de solution gélatineuse ou, si ceux-ci ne sont pas disponibles, d'eau. Appeler un médecin ou un centre antipoison..

INHALATION : En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, donnez la respiration artificielle de préférence de bouche à bouche. Recourir à un médecin ou appeler un centre antipoison.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traitement d'urgence médicale : Traitement symptomatique. Une surexposition orale aiguë à l'hydroxyde de cuivre, un composant majeur de ce produit, peut causer de l'hypotension, de l'hémolyse et, rarement, de la méthémoglobinémie. Une intoxication sévère correspond à des concentrations de cuivre dans le sérum supérieures à 500 mcg/dl. L'hydroxyde de cuivre est une substance émétique. Cependant, une dilution avec des liquides, une absorption de charbon actif ou un lavage peuvent être indiqués. Un traitement par chélation avec du BAL ou de la D-Pénicillamine s'est montré efficace dans des cas de surexposition. À moins qu'on ait vomé beaucoup, faire effectuer un lavage d'estomac avec de l'eau, du lait, une solution de bicarbonate de sodium ou une solution de ferrocyanure de potassium à 0,1 % (Gosselin, Clinical Toxicology of Commercial Products, 5e éd.). Ce lavage, qui doit être effectué par un professionnel de la santé, peut être contre-indiqué en cas de lésions muqueuses probables.

ENTREPOSAGE

Ne pas contaminer l'eau, nourriture pour humains ou pour animaux via entreposer ou élimination.
NE PAS EXPOSER AU GEL.

ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens du présent produit doivent éliminer les matières actives et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale. Pour des renseignements détaillés concernant l'élimination ou le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence provinciale chargée de la réglementation ou au fabricant.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Spin Out est une marque déposée de Griffin Corporation

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))